

|   |
|---|
| <b>COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL<br/>DU 10 AVRIL 2015</b> |
|---|

**PRESENTS** : MOREAU – BILLET – JACQUOT – HOLODYNKI – SANIEZ – BLONDIAUX – BOMER – BOURGADEL - CASSARINO – FRANKLIN - LOEHRER – MOREIRA – OUDIN — YAQOUB.

**ABSENTS** : SAGRANGE

Ouverture de Séance à 20h30

Secrétaires de séance : Mme Franklin et M. Saniez

**I) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 23 JANVIER 2015**

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 23 janvier 2015 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

**II) VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF, APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2014**

Elisabeth JACQUOT, adjointe aux finances, présente en séance le compte administratif et le compte de gestion 2014 de la commune.

| <b>SECTIONS</b>       | <b>DEPENSES</b> | <b>RECETTES</b> | <b>RESULTAT DE L'EXERCICE 2014</b> |
|-----------------------|-----------------|-----------------|------------------------------------|
| <b>Fonctionnement</b> | 477 402,92      | 494 191,29      | 16 788,37                          |
| <b>Investissement</b> | 496 800,85      | 604 508,50      | 107 707,65                         |

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

- A l'unanimité des présents, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
- A l'unanimité approuve le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014 par Mme SOULIER, receveur percepteur, qui est identique au compte administratif 2014 de la commune.

**III) VOTE DU TAUX DES TROIS TAXES**

Il est décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les trois taxes pour l'année 2015

|                        | 2014   | 2015   |
|------------------------|--------|--------|
| Taxe d'habitation      | 8,24%  | 8,24%  |
| Taxe foncière bâti     | 20,21% | 20,21% |
| Taxe foncière non bâti | 33,67% | 33,67% |

#### **IV) BUDGET PRIMITIF 2015 DE LA COMMUNE**

Elisabeth JACQUOT présente en séance le budget primitif 2015 préparé par la commission des finances.

Ce budget traduit les choix municipaux faits par les élus au cours des réunions précédentes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, vote le budget primitif comme suit :

| <b>SECTIONS</b>       | <b>DEPENSES</b> | <b>RECETTES</b> |
|-----------------------|-----------------|-----------------|
| <b>FONCTIONNEMENT</b> | 595 137,83      | 611 622,51      |
| <b>INVESTISSEMENT</b> | 782 530,80      | 782 530,80      |

La prise en charge des PEP 21 pour le périscolaire du mercredi après midi apporte un coût important de 15 000 pour une fréquentation de 7 à 10 d'enfants. Le conseil municipal se pose la question de revoir le fonctionnement pour la rentrée.

Des subventions pour les sorties des écoles et les associations sont détaillées et mises au budget.

#### **V) PROJET DE CANALISATION DE GAZ « VAL DE SAONE » PAR GRT GAZ**

La commune de Bressey ne sera pas impactée par le trajet prévu des travaux pour les canalisations

#### **VI) DIVERS**

##### **a) Eclairage Public : Travaux de remplacement des candélabres**

En 2016 les travaux de remplacement des candélabres prévus sont :

- Rue chevrière, impasses Charmillon et Cornier , 41 450 € TTC
- Impasse des Essarts 12 000€ TTC
- Rue des moissons et impasse des Ormes , 22 100 € TTC et pour
- Impasse des charmes 7 500 € TTC

Ces travaux sont régis par le syndicat de Plombière et ont été transférés dans le cadre de la compétence de la Communauté Urbaine qui en assumera le coût financier

##### **b) Echanges autour de la problématique des « chiens dangereux »**

- Des chiens de type Rottweiller ont été vus non attachés et non muselés. Il n'y a pas de chiens actuellement inscrits en Mairie.
- Solutions envisagées : rappel de la réglementation aux personnes concernées et appel à la gendarmerie si nécessaire
- Le vétérinaire doit transmettre au maire l'évaluation de comportement du chien

##### **c) Tarification des repas dus par Remilly-sur-Tille**

- En accord avec la Commune de Remilly le tarif du repas est arrêté à 6€42 soit l'équivalent de niveau 2 par rapport au quotient familial.  
Le restant dû est de 781 repas équivalent à une somme de 5014,02 € pour les mois de septembre et octobre

**d) Plan de Prévention des Risques d'Inondation**

- Débat par rapport à la décision du CM pour le PPRI, article BP et interview France Bleu
- Un communiqué est demandé par une majorité du conseil

**e) Travaux rue de Genlis**

- La commission de travaux avance sur le dossier. Une réunion d'informations aux riverains est envisagée

**f) Organisation de la rentrée pour les 2 écoles**

- Souhait de 2 postes de direction pour chacune des écoles, les parents d'élèves de Bressey ont mis en place une pétition pour appuyer cette demande
- Une réunion avec l'inspectrice d'académie est prévue et c'est à elle qu'appartiendra la décision pour les postes.
- La mise en sécurité avec mise en place de boutons molletés sur le portail et le portillon sera faite prochainement
- Question évoquée des problèmes de stationnement à proximité des écoles.

**g) Recensement INSEE**

Le recensement de la population réalisé au mois de février 2015 a comptabilisé 1091 habitants.

**La séance du Conseil municipal est levée à 22h30**